



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
par correspondance et visioconférence
le 25 juin 2021 à 16h30**



**Présentation des rapports moral, financier, d'activités
de l'année 2020 et des projets pour 2021**

par Marie-Claire Rivoire, Présidente de l'association

Pendant le deuxième semestre 2021, le Conseil d'Administration de l'Asroch a attendu patiemment les nouvelles directives gouvernementales pour décider des conditions d'organisation de l'Assemblée Générale annuelle avant fin juin, espérant pouvoir la proposer en présentiel. En effet, après une longue période d'isolement pour certains, le Conseil d'Administration souhaitait privilégier cette solution afin de permettre aux adhérents et sympathisants de l'association de se retrouver, dans des conditions chaleureuses, sans devoir appliquer toutes les précautions sanitaires, contraignantes mais nécessaires pour la protection de tous,

Malgré un assouplissement progressif de certaines mesures, il a été toutefois encore compliqué d'organiser une réunion en salle tant les règles de distanciation et de gestes barrières restent difficiles à respecter pour une assemblée de plus d'une trentaine de personnes.

Après avoir pesé le pour et le contre, notre Conseil d'Administration a fait le choix de proposer à nos adhérents **une Assemblée Générale en visioconférence** pour l'ensemble des adhérents **et par correspondance** pour ceux n'utilisant pas internet, les rapports ayant été envoyés à ceux-ci, au préalable, par courrier.

Cette procédure s'appuie sur *l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19*.

Par ailleurs, pour que cette Assemblée Générale ne soit pas complètement dématérialisée, les adhérents étaient invités à venir rencontrer les membres du Conseil d'Administration **le samedi 26 juin à la chapelle du cimetière Saint-Roch**, lors d'une permanence de 14h30 à 17h30.

Sur les 78 adhérents inscrits en 2020 :

- 14 adhérents ont participé à la visioconférence dont 9 membres du Conseil d'Administration ;
 - 29 adhérents ont envoyé leur pouvoir par courrier postal ou électronique ;
- ce qui représente un total de 43 adhérents, soit une participation de 55 %.

Le quorum étant ainsi atteint, l'Assemblée Générale a pu se tenir en visioconférence où les rapports de 2020 et les projets pour 2021 ont été présentés sous forme d'un diaporama commenté par la Présidente.

A l'issue cette présentation, **ont été votés à l'unanimité des voix exprimées :**

- les rapports moral et d'activités 2020,
- le rapport financier, le bilan 2020 et le budget prévisionnel 2021,
- la nouvelle liste du Conseil d'Administration.

En clôture de l'Assemblée Générale, la Présidente a remercié les adhérents pour leur confiance accordée au Conseil d'administration et pour leur fidélité à l'association en renouvelant leur adhésion pour 2021. Elle s'est toutefois inquiétée de tous les adhérents qui n'ont pas répondu.

Fait à Grenoble, le 27/06/2021

La Présidente,
Marie-Claire Rivoire

La Trésorière,
Anaïs Gui-Diby

A - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

L'année 2020 restera à jamais marquée, dans les esprits, par la pandémie de la Covid-19 qui a impacté nos vies tant sur le plan personnel et familial que sur le plan social. La maladie a touché certains d'entre nous, a frappé nombre de nos proches, parents ou amis, et a endeuillé bien des familles.

Au cours de ces derniers mois, nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès, liés à la Covid-19 ou non, de quatre de nos fidèles adhérentes Geneviève Madaule, Christiane Lacoste-Candy, Sylviane Thievenaz, et dernièrement Françoise Lapière. Cette assemblée générale nous permet de leur adresser un dernier hommage.

Malgré la situation inédite où nous a plongé l'épidémie, notre association est restée, en 2020, particulièrement active en maintenant une partie de ses animations (sauf pendant les périodes de confinement) tout en respectant les règles sanitaires en vigueur. Bien que nous ayons été obligés d'annuler plusieurs représentations de visites théâtrales, nous avons pu assurer une série de visites en les reprogrammant pendant les périodes de déconfinement, en limitant le nombre de personnes par visite.

Aussi, nous avons pu proposer au public :

- un cycle de visites sur les artistes du XIXe siècle à Saint-Roch en partenariat avec le Musée de Grenoble et en lien avec l'exposition "Grenoble et ses artistes du XIXe siècle" ;
- des représentations musicales et théâtrales en septembre et aux JPE qui ont affiché complets ;
- des visites pendant la période précédant la Toussaint avec accès partiel à notre exposition dans la chapelle.

Comme prévu dans nos projets 2020, nous avons fait procéder aux restaurations ou rénovations de sépultures d'artistes du XIXe : celles d'Urbains Basset, Henri Ding, Edouard D'Aprvil et un bas-relief sculpté par Auguste Davin.

En assurant ces activités et en organisant **une Assemblée Générale par correspondance** fin juin, nous avons pu garder un contact permanent avec nos adhérents qui ont répondu présents par leurs adhésions, leur participation aux visites et leurs messages d'encouragement.

Ainsi par notre réactivité et notre faculté à nous adapter à la situation sanitaire exceptionnelle, nous avons pu conserver le même nombre d'adhérents et enregistré de nouvelles adhésions !

Par notre dynamisme, nous avons su, en 2020 malgré le contexte difficile, donner une image très positive de notre association et avons multiplié de nouveaux contacts. Aussi nous avons bien l'intention de continuer sur cette belle lancée.

Cependant, victimes de notre succès, nous nous trouvons à l'heure actuelle confrontés à une montée en puissance de nos activités qui nécessite de nouveaux moyens humains pour assurer le fonctionnement de notre association. Aussi nous lançons un appel pour accueillir des bénévoles au sein de notre Conseil d'Administration ou en renfort pour des tâches ponctuelles.

Si vous avez un peu de temps et si vous souhaitez vous investir au sein de notre association, vous serez les bienvenus, quelque soit votre âge, vos compétences, vos talents. Votre participation sera adaptée au rythme de vos disponibilités et de vos centres d'intérêts.

I - REALISATIONS DES PROJETS 2020

1°) LES VISITES

Un cycle de visites sur les artistes du XIXe siècle à Saint-Roch en partenariat avec le Musée de Grenoble

Notre association, sollicitée par le Musée de Grenoble, a proposé des visites sur les artistes du XIXe siècle à Saint-Roch en écho à l'exposition "Grenoble et ses artistes du XIXe siècle", qui s'est tenue au Musée de juin à octobre 2020.

Une collaboration entre les guides du Musée et l'Asroch s'est établie pour s'enrichir mutuellement de nos connaissances sur le monde artistique du XIXe s.

Marie-Claire Rivoire et Mao Tourmen ont été invitées à une visite privée de l'exposition au musée, dès son ouverture et deux visites du cimetière ont été proposées, aux guides et professionnels du Musée pour leur présenter les tombes remarquables de Saint-Roch et les sépultures des artistes, sculpteurs et artistes-peintres.



Marie-Claire Rivoire faisant découvrir les monuments remarquables du cimetière Saint-Roch aux guides et professionnels du Musée de Grenoble.

Mao Tourmen a assuré une quinzaine de visite entre juin et juillet qui ont attiré une centaine de visiteurs, le nombre de personnes étant limité à 6 pour respecter les consignes gouvernementales.

VISITE GUIDÉE
LES ARTISTES DE SAINT-ROCH
PAR NATHALIE GRESSET



ture propose aux visiteurs d'aller à la rencontre des artistes grenoblois du XIXe dans ce lieu particulier. « Victor Sappey, Aimé-Charles Irvoy, Jean Achar, Henriette Deloras... Beaucoup de sculpteurs et peintres de cette époque ont été inhumés ici, explique Marie-Claire Rivoire, présidente de l'association. Certains sculpteurs ont également laissé leur empreinte dans ces allées en érigeant des stèles et monuments funéraires pour des familles grenobloises aisées ou pour leurs amis peintres. Ce sont des œuvres remarquables qui sont souvent méconnues du public. » Menée par Mao Tourmen, guide-conférencière, cette visite « très accessible », d'environ 1h30, « rend vie au cimetière en évoquant l'histoire des personnages enterrés ici, de manière réaliste et romanesque ». En septembre et octobre prochains, l'association prévoit aussi une balade avec des musiciens classiques et baroques, ainsi que des visites théâtrales, orchestrées par des comédiens.

▼ **VISITE**
Au cimetière Saint-Roch, mercredi 24 juin et vendredi 26 à 14h15

© Marie-Claire Rivoire

Le Petit Bulletin - 24 juin 2020



Mao Tourmen pendant une visite sur les artistes du XIXe s.

Une représentation musicale et théâtrale, "Sous ces gazons fleuris"

Début septembre et pendant les Journées du Patrimoine notre association a proposé une nouvelle visite musicale et théâtrale, projet porté par l'association Racines Communes : "Sous ces gazons fleuris". Ce spectacle a été soutenu par la Ville de Grenoble et le Conseil départemental de l'Isère, dans le cadre des animations "Paysage->Paysages"

Les trois séances proposées ont affiché complet, soit 180 visiteurs.

Une balade musicale et théâtrale pour visiter le cimetière Saint-Roch de Grenoble

Dauphiné Libéré
10 septembre 2020

Le cimetière Saint-Roch est probablement le secret patrimonial le mieux gardé de Grenoble. En effet, on ne peut pas reprocher à ses habitants, aussi nombreux et illustres soient-ils, de faire beaucoup de bruit. Idem pour les papillons et les vigoureux moustiques qui vivent ici en toute tranquillité au milieu de la végétation et des vieilles pierres. Quant aux statues, muettes comme des tombes, elles sont les gardiennes de ce lieu si paisible où le silence est roi. Riche aussi bien d'histoire, de nature et de mystères, deux associations patrimoniales et quatre artistes grenoblois ont donc décidé de réveiller la musique qui sommeillait au cimetière Saint-Roch à travers une balade musicale et théâtrale.

Rencontres avec les résidents

Pour cette balade dépaysante et insouciance intitulée "Sous ces gazons fleuris", Racines Communes et l'Asroch ont fait appel à des artistes de la compagnie Imp'Acte pour mettre en avant ce lieu immense, calme, mystérieux et souvent méconnu. Balades qui se joueront gratuitement les dimanches 13 et 20 septembre.

C'est à la chapelle du cimetière que le violoncelliste baroque Benoît Greuer et le guitariste



Anne-Cécile Dremont, la jardinière et Marion Dubost, la baronne, comédiennes de la compagnie théâtrale Imp'Acte lors de cette balade musicale et théâtrale.

classique Florent Montignac accueillent, en musique, leurs visiteurs. Après une présentation du lieu et de son histoire, c'est vers la partie nord et est, avec ses grands arbres et ses sépultures art nouveau, que le public est invité à les suivre. Moment où l'on peut faire la connaissance d'une étrange baronne, sous les traits de Marion Dubost, qui est venue se recueillir et rencontre Anne-Cécile Dremont, autre comédienne, qui joue le rôle

d'une jardinière du cimetière.

Interludes de musique baroque et romantique s'enchaînent avec des dialogues parfois loufoques qui font découvrir l'histoire de Saint-Roch et de ses résidents. Ainsi, on croise par exemple Albin Crépu, médecin qui a introduit l'homéopathie. Un peu plus loin, ce sont des poèmes d'Henri Second qui sont déclamés et l'on comprend d'où vient le titre de cette promenade. C'est avec enchantement

que l'on admire la dernière résidence de Ernest-Jean et Marie Calvat qui est couverte de lierre. On s'interroge avec humour sur la mort en fredonnant "Mais où est-ce qu'on les enterme ?" de Marie-Paul Belle.

Richement documentée, cette promenade évoque aussi la création du cimetière en 1810 où des habitants de l'Île verte avaient lancé une pétition l'année précédente contre son implantation. Avec le passage au



Le guitariste classique Florent Montignac et Benoît Greuer, violoncelliste baroque.

zéro phyto en 2007, le spectacle s'inspire des paroles de jardiniers qui ont été recueillies par Racines communes afin de garder en mémoire leur travail. La construction de Grenoble, ses grandes figures avec ses artistes, inventeurs et industriels, la place sociale des femmes dans la société du XIX^e, les représentations sur les sépultures, "Sous ces gazons fleuris" nous montre à quel point il est éclairant de dialoguer avec nos morts.

Antoine GIRARDIER

Balades musicales gratuites les 13 et 20 septembre, il est impératif de s'inscrire sur le site internet : helloasso.com/associations/saint-roch-vous-avez-dit-cimetiere/evnements/balade-musicale



Benoît Greuer, violoncelliste baroque et Florent Montignac, guitariste classique



Anne-Cécile Dremont et Marion Dubost, comédiennes de la Cie Im'Acte

Visites pendant les journées du patrimoine 2020

Les journées du patrimoine ont été l'occasion de proposer à un public plus élargi, grâce aux allègements des consignes sanitaires, des visites sur le thème des artistes du XIXe siècle par Mao Tourmen et sur les gantiers par Yves Montrozier. Une cinquantaine de personnes ont participé à ces visites.



Visite par Mao Tourmen pendant les JPE ↑

Visite sur les gantiers par Yves Montrozier ↓



Dernières représentations théâtrales sur les femmes remarquables par la Cie Acour en septembre;

La Cie Acour, forte du succès remporté par les visites théâtrales sur les Femmes remarquables les années précédentes, a proposé de rejouer pour la dernière fois ce spectacle à Saint-Roch. Ces deux ultimes séances ont permis à la compagnie de théâtre de rendre un dernier hommage à ces femmes talentueuses, courageuses et trop souvent oubliées qui reposent à Saint-Roch, devant un public captivé.



Des visites pendant la période la Toussaint

Si nous avons dû annuler tout le programme de visites prévu au mois d'octobre, nous avons profité de l'autorisation de la fréquentation des cimetières au public pendant la période de la Toussaint pour organiser un cycle de visites sur les thèmes que nous n'avons pas pu proposer les mois précédents. Une cinquantaine de personnes ont suivi ces visites, les groupes étant toujours limités à 6 personnes.

2°) UNE NOUVELLE EXPOSITION SUR LES GANTIERES

En partenariat avec l'association de Sauvegarde du Patrimoine du Gant de Grenoble (ASP2G), représentée par Jean-Marc Bollon, son président, et Yves Montrozier, nous avons conçu une exposition sur les gantiers, reposant à Saint-Roch, que nous avons présentée dans la chapelle Saint-Roch à l'automne.

Cette exposition, composée de 20 panneaux, présentait les portraits des grandes figures de la ganterie grenobloise qui ont contribué à la renommée de notre ville pendant près de 100 ans. Ainsi ont été évoquées entre autres, les maisons : Perrin, Bondat, Calvat, Jouvin, Douillet, Esprit, Vallier, Fischl, Francoz, Jay, Perrin, Reynier, Rouillon, Steel-Landel, Terray, Tivolle, etc.

Nous avons souhaité dédier cette exposition à la mémoire de Valéria Ostapenko, Présidente de l'association ASP2G, décédée en 2014, qui a été à l'origine des premières visites sur les gantiers à Saint-Roch et qui nous a laissé beaucoup de documentation qui a servi à cette exposition.

Cette exposition a été présentée, exceptionnellement au public pendant les Journées du patrimoine et la période de la Toussaint.

Trois exemples de portraits présentés dans l'exposition



Anne Camille PERRIN
1812 - 1886

Fondatrice des Gants Perrin

Fille d'un modeste gantier, Anne Camille Nicolet naît à Grenoble en 1812. Elle épouse Auguste Perrin en 1833, notaire à Nantes-en-Rattier puis à La Mure. Ce dernier meurt, en 1857, presque ruiné après avoir fait de mauvaises affaires. Veuve, Anne Perrin a 45 ans quand elle revient à Grenoble avec ses sept enfants. Elle reprend le métier de gantière, exercé pendant sa jeunesse, et son travail soigné lui attire une clientèle fidèle. Sa maison ne cessera de s'agrandir, d'abord avec l'aide de deux de ses enfants, Ferreol puis Paul, qui abandonneront leurs études pour devenir gantiers.

Leur atelier devient en 1860 la Société Vve Perrin, fils & Cie et va migrer dans différents locaux au fur et à mesure de son essor : rue Chenoise, rue du Pont-Saint-James, rue Saint-Laurent et plus tard rue Invoiy.

Paul développe considérablement la société qui essaime hors de Grenoble. Il crée des fabriques à La Mure et à Millau ainsi que des points de vente en Italie, Allemagne, Autriche...

En 1869, le troisième fils, Valérien, rejoint la société et va créer une succursale aux États-Unis où il restera douze ans. La firme connaît dès lors une renommée mondiale.

En 1878, Anne Perrin se retire des affaires et laisse à trois de ses fils, le soin de poursuivre l'œuvre si bien commencée.

Elle décède en 1886, victime d'une embolie, à 74 ans.



Xavier JOUVIN
1801 - 1844

Gantier

Xavier Jouvin, célèbre inventeur et renouvreur de la ganterie grenobloise, est né et a vécu dans le quartier Saint-Laurent. Gantier, lui-même, fils et neveu de gantiers, il invente en 1834 un système de 320 tailles puis en 1838, la « main de fer », un emporte-pièce permettant de couper six épaisseurs de peau à la fois. Ces calibre associés à une presse mise au point par ses soins portent le nom de « Système Jouvin ».

Il obtient pour cette invention, une médaille de bronze à l'exposition industrielle de Paris de 1839. L'entreprise Jouvin connaît alors un rapide essor.

En 1840, Xavier s'associe avec son frère aîné Claude Jouvin pour former une société et exploiter ses brevets. Il acquiert, à la même époque, l'ancien prieuré de Saint-Laurent pour y installer ses ateliers. La société va se développer considérablement, forte de l'exclusivité du système de « coupe JOUVIN ».

Homme de cœur, Xavier Jouvin reverse, dès 1841, une part des bénéfices de ses coupes à la *Mutuelle d'entraide et d'assistance aux ouvriers gantiers*, soit cinq centimes prélevés sur chaque douzaine de gants fabriqués.

A son décès, à l'âge de 43 ans, son épouse Julie va fonder sa propre entreprise sous le nom de *Veuve Jouvin et Cie*.



Séverin REYNIER
1801 - 1887

Gantier

Séverin Reynier, originaire de Saint-Jean-de-Vaulx (Isère), s'associe en 1827 avec un certain M. Badier pour la fabrication des gants de peau.

En 1832, séparé de son associé, il fonde sa propre maison qui se concentre sur sa clientèle de province puis étend ses relations à Paris, en Angleterre, aux États-Unis et dans l'Empire ottoman, tout en maintenant la vente directe aux magasins de détail.

Séverin Reynier a résisté longtemps à l'introduction du « système Jouvin » dans son établissement, 2, rue de Belgrade.

Il décède en 1887, unanimement regretté par son personnel et laisse sa maison à ses trois fils, Auguste, Paul et Henri, qui construisent une importante manufacture et une maison de maître formant un ensemble remarquable 2, rue Maréchal Dode et 8, boulevard Gambetta.

La maison Reynier est une des grandes fabriques de gants à Grenoble au XIX^e siècle.

Exposition des produits de l'Industrie Française
Requiescat in Pace

M. REYNIER, à Grenoble (Isère)
M. Reynier a repris une collection de gants très bien traités, et avec grande perfection de détails, il a obtenu le diplôme de la Société d'Exposition. Le jury départemental a également la haute coupe et la confection des gants de sa fabrique qui ont été classés au grand nombre d'exposition, pour produire à 5000 douzaines de paires de gants, dans le lieu pour l'exposition.

Le jury lui a voté une médaille de bronze pour sa belle coupe, et le succès de ses gants.



Cette exposition, complétée et améliorée, sera à nouveau visible en 2022 à la chapelle Saint-Roch, en partenariat avec le Musée Dauphinois qui prépare un événement d'envergure autour de l'industrie gantière à Grenoble du XIX^e siècle au début du XX^e. L'exposition à Saint-Roch sera accompagnée de visites sur les gantiers et fera l'objet d'une publication sur ce thème.

4°) LES RESTAURATIONS DE TOMBES

En 2020, la priorité pour la restauration de tombes a été donnée à celles d'artistes du XIX^e siècle. En effet, il se trouve que nombre des artistes mis à l'honneur à l'exposition "Grenoble et ses artistes du XIX^e siècle" au Musée de Grenoble, sont inhumés à Saint-Roch et ont des sépultures en déshérence, ou devenues complètement anonymes.

1°) Restauration de la tombe d'Urbain Basset - statuaire

Cette tombe en état d'abandon avéré a nécessité une restauration complète en respectant la simplicité du monument d'origine. Le financement des travaux exécutés par les Ets Billon, d'un montant de 2.890 €, a été assuré par la Ville de Grenoble.



La sépulture en état d'abandon



La tombe restaurée en octobre 2020



L'épitaphe et le portrait d'Urbain Basset

Afin de personnaliser cette sépulture et rendre hommage au statuaire, un médaillon reproduisant le portrait d'Urbain Basset peint par Eugène Faure a été apposée sur une mini-stèle. L'autorisation pour la reproduction de ce tableau, exposé au Musée de l'Ancien Evêché, nous a été accordée par M. Olivier Cogne, conservateur du Musée Dauphinois auquel il appartient.

2°) Travaux de rénovation de tombes d'artistes

Trois autres tombes d'artistes ont fait l'objet de travaux de rénovation, par les Ets Billon. Celles d'Henry Ding - statuaire, Edouard D'Aprvil - artiste peintre et celle de la famille Gamond, orné d'un bas-relief d'Auguste Davin dans très beau style Art Nouveau. Le montant total de 1429 € pour les trois sépultures a été pris en charge par notre association.

Tombe de l'artiste-peintre Edouard d'Aprvil



Avant



Après

Montant de la restauration : 799 €
Reste à graver les inscriptions devenues illisibles sur la stèle

Tombe du sculpteur Henri Ding



Avant



Après

Montant de la rénovation : 265 € - Reste à re-graver les inscriptions sur la dalle

Bas-relief du sculpteur Auguste Davin sur la tombe de la famille Gamond.



Avant



Après

Montant de la rénovation : 365 €

4°) UN NOUVEAU SITE INTERNET

Nous avons investi dans la création d'un nouveau site internet pour remplacer celui que nous utilisons jusqu'à présent devenu obsolète ; ceci afin de donner une image plus dynamique et plus complète de notre association.

Nous avons fait appel à la Sté Colportic, créée par un informaticien à la retraite, M. Christian Perrot. Anaïs, notre trésorière, a travaillé en étroite relation avec lui pour sa conception.

La mise en ligne de ce nouveau site est prévu septembre 2021, quand nous aurons fini de transférer les données du site actuel, de faire la mise à jour des informations et de l'enrichir de nouvelles rubriques.

II - PROJETS EN COURS ET A L'ETUDE en 2021,

1°) CREATION D'UNE VISITE THEATRALE SUR LE THEME DE L'INDUSTRIE,

Nous avons commandé à la Cie de l'Elan Théâtre une création sur le thème de l'essor industriel et commercial de Grenoble au XIX^e à travers la destinée des grands entrepreneurs et innovateurs qui reposent à Saint-Roch et ont contribué au rayonnement de notre ville dans le monde entier. La première représentation aura lieu aux JPE en septembre 2021 - **Synopsis en Annexe 1**

2°) DE NOUVEAUX THEMES DE VISITES EN 2021

- Mao Tourmen propose un nouveau thème de visite dans l'agrandissement 1884 du cimetière : *Vies publiques, vies privées* Récits inattendus sur des destinées singulières au cimetière Saint-Roch : *"Grandes familles d'industriels, de commerçants, de notables ou de grenoblois anonymes, il y a souvent derrière chacun d'eux une facette cachée, une anecdote inédite, un aspect insoupçonné à découvrir. Venez écouter leurs confidences, elles vont vous surprendre !"*
- Deux nouveaux thèmes sont en cours de préparation :
 - Une visite autour *de la guerre de 1870 et des victimes de ce conflit* par Monique Bonvallet
 - Une visite *sur les tombes napoléoniennes* par Mao Tourmen

3°) PARTICIPATION A LA ROUTE DES SAVOIR FAIRE

Projet porté par l'Office du Tourisme Grenoble Alpes Métropole pour participer au développement de l'offre touristique de la métropole et à la valorisation du tourisme de proximité.

Notre association a été contactée par l'O.T. qui nous propose d'intégrer la *"Route des Savoir-faire artisanaux, artistiques, agricoles et patrimoniaux auprès de la clientèle locale et touristique"* pendant l'été 2021, dans la catégorie Patrimoine et Tourisme.

Pour répondre à cette demande, l'Asroch va assurer tous les jeudis du 1er juillet au 2 septembre, une permanence, de 14h à 17h30, à la chapelle pour présenter les richesses historiques et patrimoniale du cimetière à travers notre exposition et des circuits-découvertes dans la partie la plus ancienne de Saint-Roch.

4°) PARTICIPATION A UN PROJET POUR LA VALORISATION DU CIMETIERE SAINT-ROCH proposé par la Ville de Grenoble

La Ville de Grenoble souhaite expérimenter un projet qui permettraient aux usagers de faire des visites virtuelles interactives de sites publics tant sur le plan pratique que touristique. Le cimetière Saint-Roch a été choisi comme terrain d'expérimentation.

La VDG nous sollicite pour participer à ce projet qui permettrait d'augmenter la visibilité du cimetière Saint-Roch auprès du public. La création de cette application, qui sera accessible sur ordinateurs, tablettes, smartphone, est confiée à la start-up Ubilink.

Plusieurs aspects du cimetière seront présentés par les différents services intervenant dans le cimetière, par exemple :

- les gardiens pour la recherche de tombes; les questions pratiques et administratives.
- les Espaces verts pour tout ce qui concerne la faune et la flore.
- ... et l'Asroch pour la mise en valeur du patrimoine funéraires en proposant un choix de tombes remarquables à visiter.

Nous avons rencontré le responsable d'Ubilink pour décider ensemble de notre coopération à ce projet, sur le fond et sur la forme. Nous sommes interrogatifs quant à la somme de travail que peut représenter notre investissement dans ce projet.

5°) COMMEMORATION DES 150 ANS DE LA COMMUNE

Nous avons été contactés par le service du Protocole de la Mairie qui nous a présenté un projet de commémoration des 150 ans de la Commune, à Saint-Roch (à priori en septembre). La VDG souhaite créer des événements commémoratifs de la Commune pour inscrire l'histoire de la Commune dans l'histoire de Grenoble, dont une déambulation historique à Saint-Roch.

Trois tombes ont été choisies par la Mairie : celles de trois maires qui ont eu des liens avec la Commune : il s'agit d'Adolphe Anthoard, Ernest Calvat et Félix Poulat.

Afin de pérenniser ce parcours mémoriel à Saint-Roch, le service du protocole souhaite donner suite à cette manifestation et propose à l'Asroch de créer un parcours qui reprendrait le thème de la Commune.

Nous réfléchissons à cette question et il nous semble qu'une visite sur *la période de la Commune à Grenoble à travers quelques personnages* serait envisageable.

6°) RESTAURATION OU RENOVATION DE TOMBES

Cette année, nous avons proposé à la Mairie deux sépultures très dégradées et en voie de délitement, qui font partie de nos circuits de visites.

La tombe d'Albin Crépu qui présente un double intérêt, celui de l'esthétique du monument sculpté par Aimé Irvoy et la personnalité d'Albin Crépu (1799 / 1859) - Docteur en médecine, naturaliste distingué, professeur de botanique et conservateur au cabinet d'histoire naturel à Grenoble; Il fut dès 1834 l'un des premiers fondateurs de la médecine homéopathique.



Portrait d'Albin Crépu par D. Raoult



Tombe d'Albin Crépu sculpté par A. Irvoy - Zone 1-n°9

La tombe d'Ernest Calvat Père et Fils

Malgré la renommée de ces occupants :

Claude-Irénée dit Ernest CALVAT (1823 -1898) - Gantier - Maire de Grenoble de 1871 à 1874 puis Maire de La Tronche et Conseiller général de l'Isère

Ernest Jean-Marie CALVAT (1852 -1910), fils du précédent - Gantier puis célèbre horticulteur spécialisé dans la culture des chrysanthèmes et créateur de centaines de variétés de cette fleur

cette tombe est en état d'abandon manifeste depuis des décennies et, n'étant plus entretenue, a subi de graves dégradations.

Elle nécessiterait des travaux de consolidation de la rocaille et de réfection du sol afin d'éviter un affaissement voir un effondrement tôt ou tard du monument.



Tombe de la famille Calvat - Zone 2 - n° 17

7°) QUESTIONS DIVERSES

- **Participation de notre association au Forum des associations le samedi 4 septembre 2021** où nous tiendrons un stand de présentation de nos activités de 10 h à 18 h. au Palais des Sports

- **Conférence sur les alpinistes et les montagnards reposant à Saint-Roch.**

Cette conférence proposée par Raymond Joffre et intitulée "*La révélation de la montagne par les alpinistes de Saint-Roch*" était programmée en 2020. Elle a dû être annulée compte-tenu des circonstances.

Nous attendons que les salles municipales soient à nouveau accessibles pour que nous puissions la reprogrammer en assurant un accueil de l'assistance dans des conditions normales et chaleureuses.

B - RAPPORT FINANCIER

1°) PRESENTATION DU BILAN 2020

BILAN DES RECETTES ET DEPENSES AU 31/12/2020			
<i>Hors projets : Visite théâtrale et musicale "Sous les gazons fleuris" et rénovation de tombes Artistes du 19e</i>			
RECETTES		DEPENSES	
Montant adhésions soit 78 adhérents	1 110,00 €	Frais postaux	65,34 €
Dons avec reçus fiscaux (avec adhésions)	695,00 €	Réception, collations, buffet,...	132,36 €
Dons hors adhésions	115,50 €	Location salle de conférence, tables Salons, matériel vidéo, stand	20,00 €
Ventes brochures et publications St-Roch	407,00 €	Frais de déplacement, de représentation, de formation et indemnités bénévoles de l'association	146,48 €
Visites, pourboires, entrées conférences	894,00 €	Reprographie, imprimerie pour communication (dépliants/ affiches/ illustrations visites)	405,61 €
Subvention VDG Frais de fonctionnement	750,00 €	Documentation (achat livres, brochures, divers ouvrages)	92,50 €
Intérêts livret bleu 2020	36,90 €	Fournitures Bureau, petit matériels et équipements, divers consommables	234,39 €
		Assurances	71,55 €
		Equipement matériel Informatique et consommables informatiques	119,80 €
		Prestations extérieures, guides visites, vidéos, graphistes, abonnements internet...	187,40 €
		Cadeaux, dons...	37,14 €
		Adhésions Associations / Fédérations	127,00 €
		Réalisation brochures sur St-Roch ; livrets sur visites...	356,17 €
		Frais de téléphone	100,00 €
		Immobilisations : Achat mobilier chapelle	170,00 €
		Frais bancaires	80,58 €
	TOTAL RECETTES HORS PROJETS	4 008,40 €	TOTAL DEPENSES HORS PROJETS
SOLDE POSITIF au 31/12/2020	1 662,08		
FINANCEMENTS ET DEPENSES PROJETS 2020			
<i>PROJET "SOUS LES GAZONS FLEURIS"</i>			
Subventions / Financements		Règlement prestations	
Subvention VDG Direction culturelle	1 500,00 €	Prestations "Racines Communes" selon convention signée le 11/07/2020, en trois versements	3 500,00 €
Subvention CDI Paysage>Paysages	1 500,00 €		
Fonds propres Asroch	500,00 €		
Total financement du projet	3 500,00 €	Total règlement	3 500,00 €
<i>PROJET RENOVATION DES TOMBES ARTISTES 19e : H. Ding - E. D'Avril - A. Davin</i>			
Financements des restaurations sur fonds propres	1 429,00 €	Travaux de rénovation par les Ets Billon	1 429,00 €
Total financement du projet restauration tombes	1 429,00 €	Règlement facture Ets Billon	1 429,00 €
TOTAL FINANCEMENT DES PROJETS	4 929,00 €	TOTAL REGLEMENTS DES PROJETS	4 929,00 €
TOTAL RECETTES 2020 - FONCTIONNEMENT & PROJETS	8 937,40 €	TOTAL DEPENSES : FONCTIONNEMENT & PROJETS	7 275,32 €
SOLDE POSITIF 2020	1 662,08 €		
Solde des comptes au 31/12/2020		Etat de la Trésorerie au 31/12/2020	
Report solde créditeur 2019	7 070,55 €	Solde Banque au 31/12/20	503,26 €
Solde créditeur 2020 au 31/12/20	1 662,08 €	Fonds de caisse au 31/12/20	63,47 €
Solde créditeur 2019 et 2020	8 732,63 €	Livret épargne Bleu 31/12/20	6 236,90 €
- Financement sur fonds propres -	1 929,00 €	Solde trésorerie au 31/12/20	6 803,63 €
Solde créditeur 2020 au 31/12/20	6 803,63 €		

2°) BUDGET PREVISIONNEL 2021

BUDGET PREVISIONNEL ASROCH - 2021

DEPENSES _ Budget 2020 prévisionnel	Budget dépenses 2020	
FONCTIONNEMENT		
Frais postaux, affranchissements	100,00 €	
Téléphonie et abonnement pour site internet	200,00 €	
Réceptions	200,00 €	
Location salle de conférence, tables Salons	100,00 €	
Frais de déplacement bénévoles de l'association	150,00 €	
Frais bancaires (carte bleue + accès internet)	100,00 €	
Reprographie, imprimerie (dépliants, communication...)	400,00 €	
Documentations	145,00 €	
Fournitures bureau - Petit matériel	200,00 €	
Assurances association	75,00 €	
Equipement matériel Informatique et consommables informatiques	150,00 €	
Cadeaux, dons...	30,00 €	
Adhésions / cotisations associations patrimoniales	150,00 €	
Total Frais de fonctionnements	2 000,00 €	
PROJETS		
Création d'une visite théâtrale et musicale	5 000,00 €	Détail du budget de ce projet ci-dessous (*)
Réalisation, impression brochures et livrets St-Roch	400,00 €	
Participation à réfection monuments funéraires s/fonds propres	1 300,00 €	
Création d'un nouveau site internet	1 000,00 €	
Total dépenses liées à des projets	7 700,00 €	
TOTAL BUDGET DEPENSES 2020	9 700,00 €	

RECETTES _ Budget 2021 prévisionnel	Budget recettes 2021	
Adhésions 2021	1 100 €	
Dons avec délivrance reçus fiscaux	800 €	
Vente brochures et publications Saint-Roch	500 €	
Participation visites, dons, pourboires	800 €	
Subvention Mairie 2021 sur projet culturel	3 500 €	
Subvention Mairie 2021 sur frais de fonctionnement	1 000 €	
Fonds propres sur réserves	2 000 €	
TOTAL BUDGET RECETTES 2020	9 700,00 €	

(*) BUDGET d'une création d'une visite théâtrale et musicale " Grenoble et l'Industrie " par la Cie de l'Elan Théâtral (selon devis)			
Description de la prestation	DEPENSES	RECETTES	
Création	3 625,00 €	Subvention VDG	2 500,00 €
Réalisation d'une représentation	843,00 €	Autres organismes (CDI, ...)	/
Fais de gestion et TVA 2%	446,00 €	Avance sur recettes	1 000,00 €
Arrondis	86,00 €	Financement Asroch sur fonds propres	1 500,00 €
TOTAL DEPENSES PROJET MUSICAL	5 000,00 €	TOTAL RECETTES PROJET MUSICAL	5 000,00 €

+ 2000 € par rapport à 2020 pour demande subv. culturelle
+ 250 € par rapport à 2020 pour subv. fonctionnement
demandes exceptionnelles pour 2021 pour aide à création visite théâtrale et création d'un nouveau site internet

C - Renouvellement du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration se composait ainsi en 2020 :

Marie-Claire RIVOIRE - Présidente
Anaïs GUI-DIBY – Trésorière
Jean-Louis BOFFARD
Jean-Marc BOLLON (*)
Monique BONVALLET
Delphine CHERMERY
Solange HOLLARD

Simon LAMBERSENS
Marie-Thérèse LAVAUDEN
Michel MERCIER
Jean-Louis REYMOND
Marie-Odile TOURMEN
Jean-Pierre VERDIER

(*) *Président de l'ASP2G - Association de Sauvegarde du Patrimoine du Gant de Grenoble*

Sont en fin de mandat et acceptent de se représenter en 2021 pour les trois années à venir :
Marie-Claire Rivoire, Monique Bonvallet, Simon Lambersen.

Delphine Chermery, Michel Mercier et Marie-Thérèse Lavaudan décident de se retirer du Conseil d'Administration du fait de leur difficulté, pour raison personnelles et de santé, à assurer leurs fonctions à plein temps.

Il leur est proposé de rester membres associés au C.A. et de constituer ainsi « **un conseil des Sages** » du fait de leur ancienneté et de leur expérience au sein de l'Asroch depuis de longues années.

A l'issue de cette présentation et aucune nouvelle candidature n'étant enregistrée, le Conseil d'Administration se compose de 10 membres actifs. **Il reste donc 5 postes vacants** à pourvoir sur les 15 prévus dans les statuts.

Appel à candidature

Notre association a besoin de forces vives pour développer de nouvelles activités, répondre aux attentes du public et mener à bien les missions confiées par la Ville de Grenoble.

Aussi, nous lançons un appel à candidatures pour renforcer notre Conseil d'Administration. Nous recherchons des bénévoles pour nous aider dans le fonctionnement de l'association et des personnes ressources pour prendre en charge certaines tâches, en continu ou ponctuellement.

Si vous souhaitez vous investir, selon vos disponibilités et compétences, dans l'un des domaines énumérés ci-dessous, un accompagnement et une formation vous seront proposés selon les missions choisies :

➤ **Relations avec le public**

- Accueil lors des visites, manifestations et tenue d'une permanence à la chapelle occasionnellement.

➤ **Création nouveaux thèmes de visites**

- Création de circuits thématiques ou reprise de ceux qui ne sont plus assurés : maires, industriels, religieux, etc. et assurer ces visites.

➤ **Communication et relation médias**

- Prise en charge de la communication
- Diffusion des programmes par mail, et contacts avec les médias
- Distribution des dépliants dans divers points stratégiques (MDH, bibliothèques, Musées, etc.)
- Suivi de notre page Facebook
- Mise à jour du site Internet

➤ **Travaux historiques**

- Recherches archives municipales, départementales, et sur sites internet
- Rédaction de biographies, etc.

➤ **Publications**

- Mise en page des dépliants programmes
- Mise en page des brochures, des affiches d'exposition

➤ **Secrétariat**

- Rédaction des C.R. des réunions C.A., de l'A.G., suite à des R.V.
- Tenue du fichier adhérents et suivi des adhésions, relance, contacts

Toute proposition, pour une aide **dans l'une ou l'autre de ces rubriques, même partielle ou occasionnelle, serait la bienvenue.**

Les temps modernes, et au delà...

BALADE THÉÂTRALE DU CIMETIÈRE SAINT-ROCH, À LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE INDUSTRIELLE GRENOBLOISE.

par la CIE L'ELAN-THEATRE

Mise en scène : Antoine Quirion

Au cimetière Saint-Roch, au milieu des chrysanthèmes qui poussent, on parle croissance. A l'heure de la mémoire vive, de jeunes entrepreneurs veulent le remplacer par un Data center, technologique, écologique et ...rentable ! Cependant, il semblerait que les anciens industriels qui y ont un petit pied sous terre questionnent la pertinence du projet. On s'agite sous les sépulcres : quelle intégration dans le marché? Quelle organisation du travail? Quid du bien être ouvrier ?

Et surtout, pourquoi chez nous ?

Mais bon, après tout, qu'importe : il paraît qu'y aura de l'embauche...

Tout public
Durée : 1 heure
Pièce pour 4 comédien(e)s

SYNOPSIS DETAILLE

PROLOGUE : ACCUEIL DU PUBLIC

A mesure que les spectateurs arrivent, ils sont accueillis par une secrétaire et le responsable du projet, affiliés à l'entreprise factice.

Ils invitent le public à signer un faux contrat de travail.

SCENE 1 : PRESENTATION DU PROJET

Le responsable de l'entreprise explique le projet : construire un data center en lieu et place du cimetière Saint-Roch.

Cependant, il explique avoir reçu un document le matin même : le responsable d'une « commission éthique européenne » doit arriver d'un moment à l'autre pour entériner le projet, son accord est indispensable à sa faisabilité.

En urgence, l'entreprise a donc embauché en masse (le public) pour documenter le cimetière et pouvoir transférer la mémoire vive du cimetière dans la mémoire morte du data center et ce, avant l'arrivée du commissaire européen.

SCENE 2 : LA COMMISSION ÉTHIQUE

Malheureusement, celui-ci arrive, les prenant de cours. Par une manœuvre habile, l'industriel parvient à écarter le commissaire européen, laissant alors le public livré à lui-même pour effectuer sa mission.

SCENE 3 : DÉLOGER LA MÉMOIRE ?

Valérien Perrin, habitant du cimetière, les conduit à la rencontre de sa mère, Anne Camille Nicollet.

Discussion autour de deux axes :

-l'histoire de la ganterie grenobloise au travers de ces deux personnages.

-réflexion sur la pertinence du cimetière comme lieu de mémoire nécessaire au passage des deuils.

Passage musical à la viole de gambe.

Découverte de la sépulture de Valérien Perrin, citation de la sépulture d'Anne Camille Nicollet, Xavier Jouvin et Albert Raymond.

SCENE 4 : LE PROGRÈS, C'EST CAPITAL !

Félix Viallet et Casimir Brenier s'emparent du public.

Discussion autour de deux axes :

-le développement de l'industrie grenobloise (1850-1950) : métallurgie, hydroélectricité, papeterie, biens d'équipement, industries alimentaires et ouverture sur l'industrie contemporaine

-réflexion sur la pertinence du cimetière comme lieu de mémoire des personnalités notables.

Découverte de la sépulture de Félix Viallet, Louis Cartier-Millon, évocation de celles de Casimir Brenier, Paul-Louis Merlin.

SCENE 5 : MARX OU CREVE !

Une ouvrière s'empare du public. Elle est bientôt rejointe par Régis Joya.

Discussion autour de deux axes :

-l'histoire ouvrière et militante de Grenoble.

-réflexion sur la pertinence du cimetière comme lieu de mémoire collective.

Découverte de la sépulture de Régis Joya.

Dimension musicale : Chanson à capella.

SCENE 6 : SEPULTURE D'UN PROJET

Retour de l'industriel du départ qui s'offusque de l'inaction du public.

Il est bientôt rejoint par le responsable de l'éthique qui annonce refuser son soutien au projet.

Le public est invité à voter pour le maintien du projet.

C'est alors l'occasion d'interroger la nécessité du patrimoine et de questionner nos choix de société.

Clôture musicale.